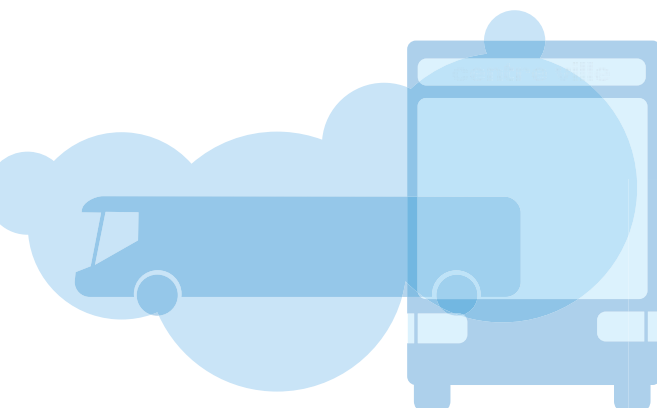


Mis en place par le Symitam
(Syndicat Mixte de Transport des Alpes-Maritimes),
le Ticket Azur représente une réelle avancée
en matière de transport collectif :

il répond aux besoins de très nombreux usagers,
désireux de faciliter leurs déplacements
dans les Alpes-Maritimes.

**Grâce au Ticket Azur, et pour seulement 1€,
vous pouvez désormais emprunter deux réseaux
de transport à la fois, pour réaliser un voyage
comprenant une correspondance entre
les lignes TAM du Conseil Général ET l'une
des lignes suivantes :**



Prêt à embarquer ? Alors suivez le guide !

Où acheter vos "Tickets Azur" CARF > TAM ?



MENTON :

- Gare routière de Menton, avenue de Sospel
- Office de Tourisme de Menton, Palais de l'Europe - 8, avenue Boyer
- Le Narval - 75, porte de France

ROQUEBRUNE - CAP MARTIN :

- Office de Tourisme, 218, avenue Aristide Briand

SOSPEL :

- Office de Tourisme, 19, avenue Jean Médecin

BEAUSOLEIL :

- Guichet unique de la ville de Beausoleil, 1, place de la Libération

Où acheter vos "Tickets Azur" Ligne d'azur > TAM ?



NICE :

- Agence Massena, 3, place Massena
- Agence Bel Canto, 29, avenue Malaussena

CAGNES-SUR-MER :

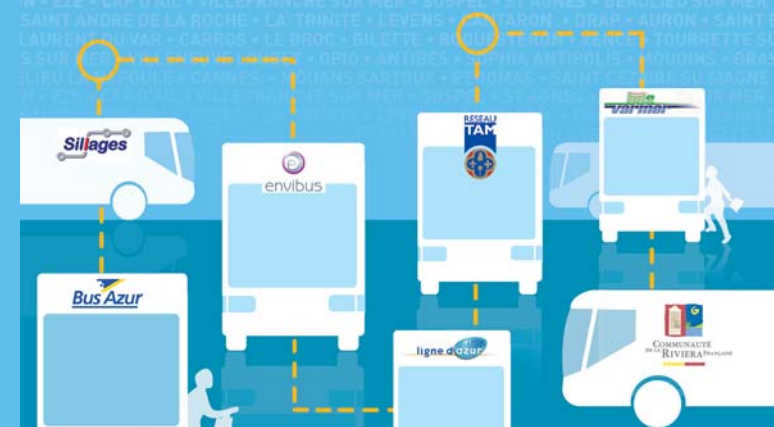
- Galerie Renoir, 17, avenue Auguste Renoir

SAINT-LAURENT-DU-VAR :

- Les Roses, 100, avenue du Général Leclerc



www.s y m i t a m . f r



Ticket Azur à 1€
vous êtes gagnant
sur toutes les lignes !



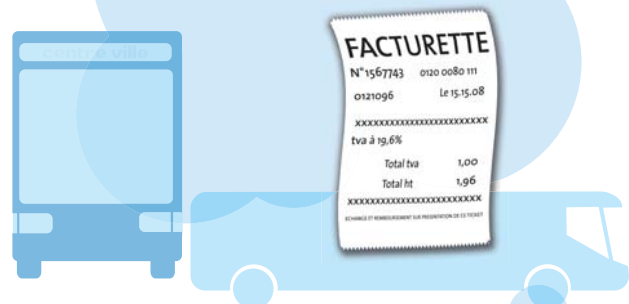
Le Ticket Azur à 1€ - Mode d'emploi

**Vous désirez emprunter le réseau TAM
ET l'un des réseaux suivants :**



Quel que soit le sens de la correspondance

A bord du premier bus emprunté, déclarez votre destination finale au conducteur et dites-lui que vous souhaitez effectuer une correspondance : il vous remettra une facturette "Ticket Azur" contre 1€. Gardez-la précieusement ! Vous devrez la présenter en cas de contrôle, et c'est elle qui vous permettra d'effectuer la correspondance voulue.



A bord du deuxième bus emprunté, vous n'avez rien à payer ! Donnez tout simplement votre facturette "Ticket Azur" au conducteur, il vous l'échangera contre une facturette "Correspondance Azur", que vous présenterez en cas de contrôle.



**Vous désirez emprunter le réseau TAM
ET le réseau Ligne d'azur**



Pour une correspondance TAM > Ligne d'azur



A bord du bus TAM, déclarez votre destination finale au conducteur et dites-lui que vous souhaitez effectuer une correspondance : il vous remettra une facturette "Ticket Azur" ET un ticket magnétique "TAM - Ligne d'azur" contre 1€. Gardez-les précieusement ! Vous devrez les présenter en cas de contrôle, et le ticket magnétique vous permettra d'effectuer la correspondance avec le réseau Ligne d'azur.

A bord du tramway ou du deuxième bus emprunté, vous n'avez rien à payer ! Validez tout simplement votre ticket magnétique "TAM - Ligne d'azur" en montant à bord, et conservez-le pour le présenter en cas de contrôle.

Pour une correspondance Ligne d'azur > TAM



Achetez votre "Ticket Azur" à 1€ dans l'une des 4 agences commerciales de Ligne d'azur (voir adresses ci-dessous) puis, **à bord du tramway ou du premier bus emprunté**, validez-le. Gardez-le précieusement ! Vous devrez le présenter en cas de contrôle, et il vous permettra d'effectuer la correspondance avec le réseau TAM.

A bord du deuxième bus emprunté, vous n'avez rien à payer ! Donnez tout simplement votre "Ticket Azur" validé au conducteur, il vous l'échangera contre une facturette "Correspondance Azur", que vous présenterez en cas de contrôle.

**Vous désirez emprunter le réseau TAM
ET le réseau CARF.**



Pour une correspondance TAM > CARF



A bord du bus TAM, déclarez votre destination finale au conducteur et dites-lui que vous souhaitez effectuer une correspondance : il vous remettra une facturette "Ticket Azur" ET un ticket magnétique "TAM - CARF" contre 1€. Gardez-les précieusement ! Vous devrez les présenter en cas de contrôle, et le ticket magnétique vous permettra d'effectuer la correspondance avec le réseau CARF.

A bord du deuxième bus emprunté, vous n'avez rien à payer ! Validez tout simplement votre ticket magnétique "TAM - CARF" en montant à bord, et conservez-le pour le présenter, avec la facturette "Ticket Azur", en cas de contrôle.

Pour une correspondance CARF > TAM



Achetez votre "Ticket Azur" à 1€ dans les points de vente du réseau de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (voir adresses ci-dessous) puis, **à bord du premier bus emprunté**, validez-le. Gardez-le précieusement ! Vous devrez le présenter en cas de contrôle, et il vous permettra d'effectuer la correspondance avec le réseau TAM.

A bord du deuxième bus emprunté, vous n'avez rien à payer ! Donnez tout simplement votre "Ticket Azur" validé au conducteur, il vous l'échangera contre une facturette "Correspondance Azur", que vous présenterez en cas de contrôle.

Dans tous les cas : la durée maximale de correspondance (temps compris entre l'émission du premier titre et la validation du second) est de 2H30. Les "Tickets Azur", qui ouvrent droit à une correspondance et ne seraient pas utilisés dans ce délai, ne pourront en aucun cas être remboursés, sous réserve d'application des textes en vigueur.